



Ressources Humaines

**ARRETE  
DU MAIRE  
N° 2017/TA/12**

**TABLEAU ANNUEL  
AVANCEMENT DE  
GRADE  
ANNEE 2017**

**ADJOINT  
ADMINISTRATIF  
PRINCIPAL  
DE 2ème CLASSE**

ARRIVÉ LE

24 NOV. 2017

PÔLE INSTANCES PARITAIRES  
CARRIERES / CNRACL

14470

Nous, Jean-Paul OLLIVIER, Maire de la ville de Roquebrune-sur-Argens, Var,  
VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,  
VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,  
VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,  
VU le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,  
VU le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,  
VU le décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,  
VU la délibération du Conseil Municipal en date du 28 février 2017, fixant les ratios d'avancement de grade pour l'année 2017, après avis du comité technique du 22 février 2017,  
VU l'avis de la Commission Administrative Paritaire en date du 19 octobre 2017,

**ARRETONS**

ARTICLE 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe est fixé comme suit pour l'année 2017 :

Nom et Prénom	Echelon Grade actuel adjoint Administratif	Promouvable à la date du
Par voie d'examen professionnel du 15.06.2017		
1- DEMORTIER Patrick	4ème au 09.01.2016	01.09.2017
Par voie d'ancienneté		
2- BOUDINAR Virginie	7ème au 05.08.2017	01.09.2017
3- OUSSELY Nicolas	8ème au 13.05.2017	01.09.2017

ARTICLE 2 : Le présent tableau d'avancement de grade sera transmis au Centre de Gestion du Var qui en assurera la publicité.

Fait à Roquebrune-sur-Argens, le 23 octobre 2017

Le Maire,

